

## Compromis avec clause d'obtention pret pour le vendeur

Par **bertrand7575**, le **05/07/2020** à **07:10**

Bonjour

Actuellement j'ai signé un compromis de vente et engagé un courtier pour un prêt relais pour acheter notre nouvelle maison on est actuellement en attente de proposition de prêt.

Je souhaiterais mettre mon bien en vente dès maintenant mais est-il possible en cas de signature d'un compromis de vente de ma maison actuelle d'inclure une clause stipulant que si on n'obtient pas notre prêt pour la nouvelle maison, le compromis de ma maison actuelle soit annulé?

Merci de me renseigner